

LIMALONGES

COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2017

Le 12 septembre deux mil dix sept, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges, se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du conseil municipal : 5 septembre 2017

Présents : Messieurs et Mesdames : Machet Annette, Grimaud Marie-Thérèse, Biraud Alain, Meunier Magaly, Léoment Nathalie, Bousser Albert, Moraud Franck, Deschamps Valérie, Bouyer Nadia, Fouché Sylvie, Hauwaert Gaëlle

Absents excusés : Nicolas Cluseau (pouvoir donné à Alain Biraud), Bonnisseau Denis

Absents : Airault-Mounier Stéphanie, Fombelle Morgan

Secrétaire de séance : Nadia Bouyer

Approbation à l'unanimité du Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 11 juillet 2017

Syndicat mixte d'eau potable 4B - rapport annuel

Après présentation du rapport sur le prix et la qualité du service de production d'eau potable, le conseil municipal valide le rapport

Budget Lotissement

Le conseil municipal donne un avis favorable aux décisions modificatives suite à réajustement des écritures de stock au 31.12.2016 comme suit :

Section Fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Au c/71355 :	- 17 654.99€	- 17 654.99€
Au c/3555	- 17 654.99€	- 17 654.99 €
Au c/608 :	- 3 305.74 €	au c/ 796 : - 3 305.74 €

Admission en non valeur

Le conseil municipal donne un avis favorable pour l'admission en non valeur d'un montant restant à recouvrer d'un loyer : 0.75 cts

Location 12 rue du stade

Madame LE DANTEC Véronique propose sa candidature pour la location du logement 12 rue du stade.

Le conseil municipal donne un avis favorable à cette location à compter du 15 septembre 2017

Le montant du loyer est de 400 €

Le conseil municipal autorise Mme le maire à signer le bail et les pièces afférentes au dossier.

Avis sur le nom de la nouvelle Communauté de Communes

Madame le maire informe que la communauté de communes du Cellois-Coeur du Poitou-Mellois-Val de Boutonne, dans sa séance du 25 juillet 2017 a délibéré sur le choix du nom de la communauté de communes qui est "Mellois en Poitou".

Chacune des communes membres doit à présent délibérer sur ce nom, à la majorité simple.

Nombre de votants : 12

pour : 10

contre : 1

abstention : 1

Le conseil municipal valide le nom de la communauté de communes Mellois en Poitou

Maison des Associations

Révision des plans avec quelques modifications

Faire une réunion publique avec les associations et les habitants début décembre.

Lecture d'un courrier du Foyer Civil de Limalonges concernant la maison des Associations et leurs souhaits.

Divers

1. Courrier des habitants de Périssac demandant un sens unique rue du marché. La demande va être étudiée
2. Journée du patrimoine : concert de viole de gambe à 17 h 30 dans l'église
3. LGV : cahier de doléances mis à disposition à la mairie de Limalonges
4. Réunion publique sur le SCOT : 21 septembre à 20 h à Chef Boutonne ou 22 septembre à Melle à 20 h
5. Commission voirie : samedi 30 septembre à 9 h
6. Commission bulletin municipal : mardi 10 octobre à 20 h
7. Conseil municipal : lundi 16 octobre à 20 h 30